



— Conseil de Développement —

www.pays-hautvaldesevre.fr

Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre
2^{ème} étage du Pôle Emploi – 7 boulevard de la Trouillette
79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE CEDEX
Tél. : 05 49 26 60 32 / Fax : 05 49 09 13 97
Courriel : contact@pays-hautvaldesevre.fr

Conseil de Développement

Compte-rendu du 8 septembre 2011

Présents : ARNOUX Guy – ASSAILLY Sébastien – BAUDRY Erick – BORREGO-Anne Marie – FOUGERES Delphine – FREMAUX Gérard – FURSTOSS Vincent – GUERRY Bruno – PETIT Patrice – POUGNARD Jean-Yves – RUBINGTON Antoine – RUBINGTON Pascale – COURT Emilie (Pays HVS).

Excusés : ARDOIN Chantal – COSSET Joël (Pays HVS) – d'ARAUJO Miche I– GEORGEON Annick – HIGELIN Jean-Marc – LA COGNATA Gérard – MALVEILLE Jacques– RIERA Jean-Claude – SABOUREAU Alain – TROUVE Camille.

Absents : AUBIN Daniel – AUZURET Patrice – BUSSONIERE Serge – CACLIN Philippe – COYNAULT Gilbert – DAMIENS Olivier – GAUTIER Fredy – HERAUD Christian – LARGEAUD Roger – LAVAUULT Claude – LE POIVRE Bruno – MONNEREAU Fabrice – PASQUET Gilles – QUONIAM Christian – RIDOUARD Christian – RIDOUARD Michèle – SABOURIN Emmanuel – TABUTEAU Guy-Jean– VIEILLARD Jean-Paul.

Anne-Claire TRUQUIN ne participera plus au Conseil de Développement.

Anne-Marie BOREGO, Proviseur du Lycée Polyvalent Régional du Haut Val de Sèvre, remplace Alain FORISSIER.

1.- Validation du compte-rendu de la séance plénière du 29 juin 2011

2.- Echange autour du Comité Syndical du 16 juin 2011

A propos du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT, les membres du Conseil de Développement évoquent la zone agroalimentaire de Sainte-Eanne qui bien que difficile d'accès constitue un bassin d'emploi important sur le Pays du Haut Val de Sèvre.

Erick BAUDRY précise que cette question a été soulevée par les élus et a été réétudiée dans le cadre d'un Comité de pilotage « Aménagement et Cadre de Vie ». Aussi, la zone d'activité économique de Sainte-Eanne figurera parmi les zones d'activités économiques stratégiques.

Jean-Yves POUGNARD s'interroge sur un dossier soutenu par le dispositif CORDEE-TPE qui peut aider les investissements de modernisation en vue de leur transmission. Ces investissements peuvent conduire à revaloriser une entreprise et mettre en difficulté les éventuels repreneurs. Il lui semblerait plus logique d'aider le futur repreneur.

Emilie COURT précise que ces investissements sont parfois nécessaires pour que l'entreprise puisse se développer ou tout simplement se consolider.

3.- Appel à candidatures pour le Bureau du Conseil de Développement

Pas de nouvelle candidature pour le Bureau.

4.- Appel à candidature pour la Coprésidence du Conseil de Développement

Pas de candidature pour le poste de Coprésident.

Erick BAUDRY est pour l'instant seul au poste de Président. Il insiste sur le fait que cette situation ne saurait durer dans le temps. Il précise que la Coprésidence permet le partage des responsabilités et un meilleur fonctionnement démocratique.

5.- Edito du bilan d'activité 2010-2011 du Conseil de Développement à finaliser et préparation de la présentation du bilan d'activité au Comité Syndical du 15 septembre

Le Bilan d'activité du Conseil de Développement sera présenté au Comité Syndical le jeudi 15 septembre 2011.

Echange autour de l'édito du bilan d'activité dont voici ci-dessous la version finalisée :

« Ce bilan d'activité témoigne du travail réalisé sur la période 2010-2011 par le Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre pour faire de cette instance un lieu d'expression citoyenne ouvert sur le Pays du Haut Val de Sèvre et au-delà de ses frontières (débat, forums, rencontres avec d'autres Conseils de Développement), un lieu de réflexion et de propositions (avis et rapports réalisés). »

Le Conseil de Développement ne peut vivre que grâce à l'implication des membres bénévoles qui constatent parfois le manque de reconnaissance et de mobilisation des élus.

Réforme territoriale : quel avenir pour le territoire du Haut Val de Sèvre ?

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Deux-Sèvres propose une fusion des 3 Communautés de Communes du Haut Val de Sèvre (Arc en Sèvre, Haute Sèvre et Val de Sèvre) qui va dans le sens de l'avis du Conseil de Développement du 24 novembre 2010. Cette proposition de fusion des 3 Communautés de Communes est partagée par une majorité des communes concernées.

Au-delà du territoire pertinent, la définition du projet politique mais aussi la question de la gouvernance nous semblent prédominantes. Qu'allons nous faire ensemble ? Quelle place sera laissée à l'expression citoyenne ?

Nous souhaitons que cette nouvelle intercommunalité se donne les moyens de mettre en œuvre des projets d'envergure dans les domaines social, culturel, économique, environnemental, mais aussi qu'elle offre un lieu d'expression citoyenne, gage d'une démocratie vivante et vivifiante.

A l'avenir, rien n'empêchera de travailler plus étroitement avec les territoires limitrophes, notamment avec la Communauté d'Agglomération de Niort. Il y aura toujours nécessité de travailler, en fonction des problèmes posés, avec les territoires voisins. L'avenir est à une interterritorialité de projets.

*Continuons le travail déjà engagé sur le Pays du Haut Val de Sèvre !
Osons élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ambitieux, répondant aux réalités locales et anticipant les enjeux futurs (cadre de vie, énergie, consommation d'espace, mobilité, biodiversité...). »*

Une conférence de presse sera organisée le 21 septembre à 19h pour présenter le bilan d'activité et rappeler que le Conseil de Développement souhaite mobiliser de nouveaux membres.

6.- Soutien aux dynamiques associatives et participation du Conseil de Développement aux forums des associations du Pays du Haut Val de Sèvre

Le Comité Syndical du 17 mars 2011 a désigné Etienne PISTRE pour être l' élu référent de la thématique « Vie associative ». Un groupe de travail s'est réuni à deux reprises les 18 mai et 28 juin 2011 afin de déterminer les actions qui pourraient être menées par le Pays pour dynamiser le tissu associatif.

Ainsi, le Pays du Haut Val de Sèvre participe depuis peu à la construction du cycle de formation des bénévoles des Deux-Sèvres au coté de 7 structures (Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et son Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), Fédération des Foyers Ruraux des Deux-Sèvres, Association Départementale des Francas, Maison des Associations de Niort, Familles rurales, Maison des associations de Bressuire).

Dans ce cadre, deux évènements auront lieu sur le Pays :

- L'engagement bénévole entre mythe et réalité (4 octobre – 19h) Salle de l'Hélianthe à La Crèche
- « Café asso » : Web collaboratif (3 décembre – 9h) salle informatique en construction au dessus de la bibliothèque de Pamproux

Aussi, lors de la dernière réunion, un projet de mutuelle associative a été présenté par l'association Colortavie. Cette initiative associative s'inscrit dans les réflexions relatives à la mise en place d'un centre de ressource, projet qui avait été proposé suite à l'étude socioculturelle. Le groupe de travail reste donc attentif et apportera son soutien à cette initiative.

7.- Définition du programme d'actions 2011/2012 du Conseil de Développement

Pascale RUBINGTON propose de réorganiser des visites de terrain comme cela avait été fait avec la Commission « Développement Durable » sur la question de l'aménagement des cours d'eau. Une visite qui avait eu beaucoup de succès auprès des élus.

Pour renouveler un peu les débats citoyens, Erick BAUDRY propose d'organiser une ballade autour par exemple de la question de la préservation des paysages ou encore de la problématique du handicap. Une ballade citoyenne pourrait permettre de sensibiliser élus et habitants en les mettant en situation de handicap (moteur, visuel ou auditif) sur un parcours déterminé dans le centre ville de Saint-Maixent-l'Ecole par exemple.

Jean-Yves POUGNARD propose de creuser la question de la valorisation des déchets et notamment des déchets verts. Il évoque la Suède et plus précisément Stockholm qui est exemplaire sur cette question. Aussi, il pense que le « procédé OXALOR ¹ » développé à Lezay constitue une solution qui d'être davantage prise en compte.

Guy ARNOUX évoque la problématique cruciale de la qualité de l'eau qui est très inquiétante.

Antoine RUBINGTON évoque les aberrations des excédants alimentaires d'un coté de la planète alors que de l'autre on n'a pas toujours de quoi se nourrir.

L'idée d'une ballade citoyenne sur la question du handicap est retenue. Les autres questions pourront être abordées dans un second temps.

¹ <http://www.oxalor.fr>

8.- Questions diverses :

- **Participation du Conseil de Développement au forum des associations à Saint-Maixent-l'École le 10 septembre (9h30 -17h30)**

Emilie COURT fait le point sur le stand du CD. Sebastien ASSAILLY et Erick BAUDRY se sont inscrits. Cependant, il manque des personnes pour animer le stand du CD dans l'après-midi. Pascale RUBINGTON sera disponible une partie de l'après-midi. Vincent FURSTOSS pourra venir aider à démonter le stand.

La séance est levée à 20h30.